

FICHE D'OPPORTUNITÉS

GRUPE CONSULTATIF
POUR LA MOBILISATION
DES FINANCEMENTS
DU PND 2021-2025

AGRO-INDUSTRIE FILIERE MANGUE

CEPICI :

Tél. : (225) 27 20 30 68 63
E-mail : opportunités-projets@cepici.ci

**Ministère du Plan et du
Développement / Direction Générale
du Plan**

Tél. : (225) 27 20 25 88 61
E-mail : gcpnd2022@gmail.com



AGRO-INDUSTRIE — FILIÈRE MANGUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Avec une production d'environ 180 000 tonnes par an, la mangue est le troisième fruit exporté par Côte d'Ivoire derrière la banane et l'ananas. Troisième fournisseur du marché européen, avec une moyenne annuelle de 33 000 tonnes, la Côte d'Ivoire est également le premier pays africain exportateur de mangue, loin devant les autres pays d'Afrique de l'Ouest. Générant plus de 10 millions d'euros de revenus dans les zones du nord où elle est cultivée, la mangue est un produit phare de la Côte d'Ivoire. Les exportations ont plus que doublé en dix ans et les prix de vente sur les marchés se sont améliorés. De par sa proximité géographique, son calendrier de production, la prédominance de la variété Kent, son adaptation aux exigences du marché, la Côte d'Ivoire est un partenaire commercial de l'Europe incontournable pour développer le marché de la mangue.

Le verger ivoirien a connu une croissance rapide ces dix dernières années. Selon la FAO, il est passé de 10 000 hectares en 1999 à plus de 20 000 hectares actuellement. Plus de 90 % de la production nationale est assurée par des petits producteurs (environ 7 000), dont les superficies varient de 2 à 20 hectares. Les rendements maximaux à l'hectare sont compris entre 3 et 7 tonnes.

LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le principal débouché à l'exportation pour les mangues de Côte d'Ivoire reste de loin le marché européen de la mangue fraîche.
- D'autres destinations telles que le marché sous-régional et les pays du Maghreb, avec environ 3 000 tonnes expédiées en 2017.
- L'explosion démographique en Côte d'Ivoire a également stimulé la demande de fruits frais sur le marché local.
- Le marché sous-régional se développe rapidement avec notamment l'approvisionnement des unités de séchage au Ghana et au Burkina Faso.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Montage d'unité de fabrication de produits phytosanitaires pour le traitement contre la mouche de la mangue.
- Création de zones de stockage avant distribution et commercialisation dans la filière mangue.
- Création d'unités modernes de la production de mangue.
- Montage d'unités industrielles de séchage de mangue.
- Montage d'unités industrielles de transformation en jus de fruits, en confiture, etc...

QUELQUES PROJETS :

- **PPP : Projet de structuration de filières industrielles.**

- Relance et structuration de la production de mangue en Côte d'Ivoire.
- Soutien à la constitution de plantations commerciales avec acquisition facilitée d'équipements de production

- **Privés**

- Création des unités artisanales de transformation de mangue.
- Développement de projets agroindustriels intégrés multifruits (mangue - ananas-banane)
- Création des unités artisanales de transformation de mangue

INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

Infrastructure routière :

- Ex autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

Infrastructure ferroviaire :

- Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou.
- Construction du chemin de fer prévu entre Man et San Pedro.

Infrastructure portuaire :

- Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

Infrastructure énergétique :

- Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229MW à 3 428 MW.

Zones industrielles :

- Existence des zones industrielles de Yopougon, Koumassi, Vridi et PK 24.
- Aménagement de la Zone Industrielle de Boundiali (prévision).
- Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha).
- Aménagement de la Zone Industrielle de Ferkessedougou (prévision).

LES RÉGIONS CONCERNÉES

Production de mangue pour l'exportation localisée dans la zone nord située à 600 km du port d'Abidjan nord du pays, couvrant les régions de la Bagoue, du Poro, du Tchologo et du Hambol.

Les principales régions de production :

- Odiénne,
- Boundiali,
- Korhogo,
- Sinématiali,
- Ferkessedougou
- Tafiré.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

1. Filière éligible au Code des Investissements

La filière mangue est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1^{er} août 2018 portant code des investissements.

2. Procédure allègement fiscal durant les phases de d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts..
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.ci
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : www.commerce.gouv.ci
- Centre National de Recherche Agronomique : www.cnra.ci
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole : www.firca.ci
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : www.cepici.gouv.ci/fr
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : www.225invest.ci

Une trentaine de structures exportatrices privées assurent l'exportation de la mangue de Côte d'Ivoire.

- 36 unités de conditionnement de mangue fraîche recensées par les autorités sanitaires dans les villes de Korhogo (18 stations), Sinématiali (10 stations), Ferkessedougou (7 stations) et Odienné (1 station).
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privé: ppp.gouv.ci

3 organisations professionnelles gérant la filière :

- OCAB
- AREXMA et
- OBAMCI.